

# AE Allianz Convertible Bond

## I. Informations sur AE Allianz Convertible Bond

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

### Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz Convertible Bond** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

La politique d'investissement du fonds vise à générer une croissance à long terme du capital en prenant essentiellement en considération les opportunités et risques que représentent les marchés européens des obligations convertibles.

### Classe de risque

Faible risque ← Risque élevé →  
Rendement potentiellement plus faible      Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

La volatilité du fonds peut augmenter avec un risque de moins-values sur les emprunts obligataires en cas d'augmentation des taux ainsi que dans une certaine mesure en phase de repli boursier.

### Performance (%)<sup>1</sup>

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	-0,84	-0,66	-1,52	0,04	-0,48	-0,88	-0,29	–	–	–	–	6,76	-0,99	1,26	27,18 €
Indice de référence	-0,65	-0,93	-0,58	1,83	1,87	3,01	0,99	–	–	–	–	7,60	-0,41	3,53	

### Durée conseillée

5 ans

### Date de création

17/03/2014

## II. Informations sur Allianz Convertible Bond - EUR

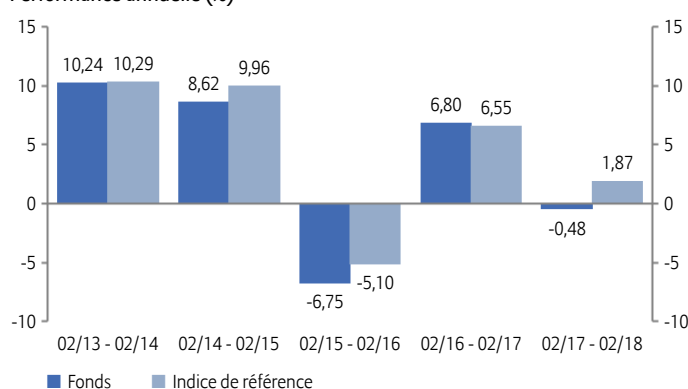
### Performance (%)<sup>2</sup>

	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014
Fonds	19,09	3,56	8,72	3,08
Indice de référence	24,93	4,55	9,22	4,44

### Evolution VNI sur 5 ans<sup>2</sup>



### Performance annuelle (%)<sup>2</sup>



### Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-1,17	-0,99
Alpha (%)	-0,10	-0,10
Bêta	1,07	1,07
Coefficient de corrélation	0,97	0,98
Ratio d'information	-0,75	-0,75
Ratio de Sharpe	0,02	0,61
Ratio de Treynor	0,00	0,03
Tracking error (%)	1,57	1,33
Volatilité (%)	6,30	6,01

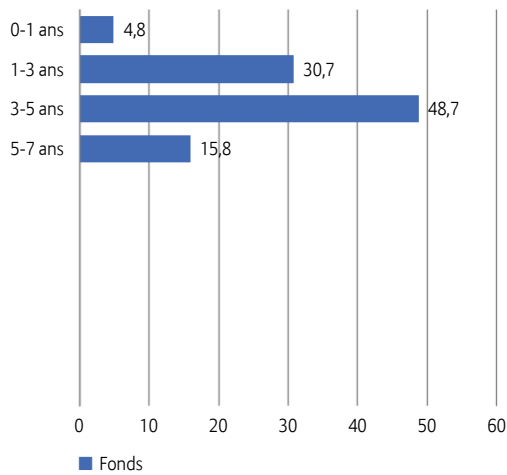
### Notation Morningstar™ Allianz Convertible Bond - EUR



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/01/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

## Structure du portefeuille

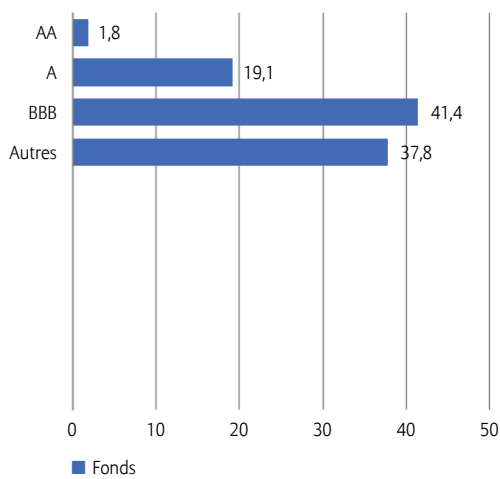
Répartition en % par durée (durée pondérée)



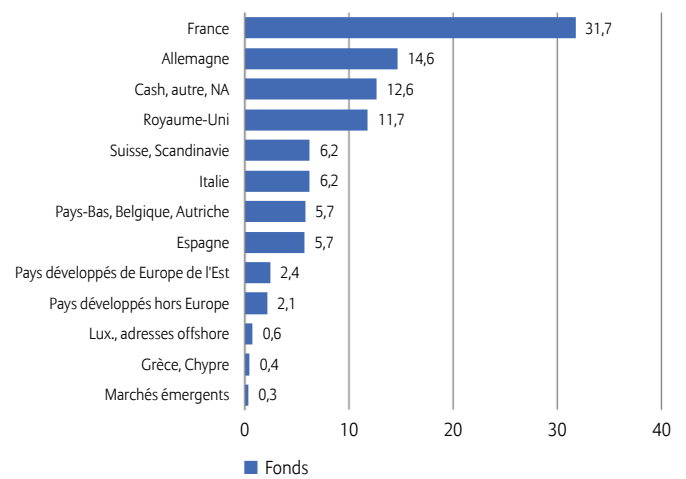
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

ALLIANZ CASH FACILITY FD-I3	8,16
DEUTSCHE WOHNEN DWNI CONV FIX 0.325% 26.07.2024	4,27
AIRBUS GROUP SE AMFP CONV ZERO 14.06.2021	4,04
STMICROELECTRON B CONV FIX 0.250% 03.07.2024	3,83
BAYER AG 1COV CONV FIX 0.050% 15.06.2020	3,18
ORANGE BT/A CONV FIX 0.375% 27.06.2021	2,81
INTL CONSOLIDAT IAG CONV FIX 0.625% 17.11.2022	2,56
VODAFONE GROUP VOD CONV ZERO 26.11.2020	2,52
IBERDROLA INTL IBE CONV ZERO 11.11.2022	2,39
SAFRAN SA SAF CONV ZERO 31.12.2020	2,39
<b>Total</b>	<b>36,15</b>

Répartition en % par notation (durée pondérée)<sup>3</sup>



Répartition en % par pays (pondérée par la valeur de marché)



## Opportunités

- + Revenu de taux sur des obligations convertibles, possibilité de gain de cours si les marchés actions montent.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

## Risques

- Moins-values sur obligations convertibles en cas d'augmentation des taux, ainsi que dans une certaine mesure en phase de repli boursier.
- Les obligations convertibles comportent un risque de volatilité, de marchés illiquides et de perte en capital supérieur par rapport à des obligations d'État. La volatilité des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Participation limitée au potentiel des titres individuels.
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active.

## Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	Exane Europe Convertible Bond Index
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	13/01/2012



## Gestionnaire de fonds

Tristan Gruet  
(depuis le 31/01/2012)

## Commentaire du gestionnaire

En février, la performance du fonds a notamment bénéficié de ses positions sur Airbus/Dassault (dont le cours de l'action sous-jacente a gagné plus de 6% sur le mois), Marine Harvest (dont l'action a rebondi après plus de 3 mois de baisse) et Remy Cointreau. La performance relative a également été soutenue par la sous-pondération du portefeuille sur LEG Immobilien, Evonik, Technip FMC et Vallourec. En revanche, la performance relative a été notamment pénalisée par l'exposition à BP, Valeo (dont l'action a dévissé de près de 16%) et BT Group, ainsi que par la sous-pondération sur Airbus (dont le cours s'est envolé de près de 7% sur la période) et sur AG, le fabricant de composants électroniques. En février, le fonds a participé au nouveau placement de Nexity, mais s'est tenu à l'écart des autres nouvelles émissions apparemment moins attrayantes. Au cours de la période, les positions du portefeuille ont été renforcées sur certaines convertibles de maturité courte offrant un profil plus convexe, notamment GBL 2018 et Derwent London 2019. Par ailleurs, nous avons réduit nos positions sur certaines convertibles affichant des deltas plus élevés ou plus faibles, tels que Marine Harvest et IAG. En outre, nous avons diminué la taille de nos positions sur certains émetteurs du secteur immobilier, et avons soldé notre exposition à Buwog et Intu Properties, ces deux entreprises ayant récemment fait l'objet de propositions de rachat. Enfin, nous avons rééquilibré notre exposition au secteur du gaz et pétrole, en cédant BP au profit d'ENI. Dans l'ensemble, la position en cash a été revue à la hausse.

## Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
  - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),
  - Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

<sup>2</sup> Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

<sup>3</sup> Répartition sur base du meilleur rating disponible pour chaque titre. Les données publiées par le gestionnaire de l'indice sont basées sur les ratings moyens et peuvent diverger.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, France Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 3, boulevard des Italiens – F-75113 Paris Cedex 02, France – Tél. : +33 1 73 05 73 05. [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com)

